Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 085-218503019-20250605-1_050625-DE

Département de la Vendée
Commune de VENDRENNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq juin, le Conseil Municipal de la Commune de VENDRENNES (Vendée), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme PHLIPART Roseline, Maire.
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19
Etaient présents : Roseline PHLIPART, Pascal LALLEMAND, Thierry PINEAU, Florence de CHABOT de TRAMECOURT, Gérard GALLARD, Alain CHENOIR, Rémi SEILLER, Valérie CHENU, Marie-Jeanne GODET, Mélanie PETITEAU, Stéphane BARBARIT, Yvon BOUDEAU, Clément RECROSIO, Séverine RIPOCHE
Absents ou excusés : Sandra GODET, Delphine MERLET, Patrice ROUSSELOT, Sonia CHENOUARD, Mélanie LOIZEAU
Date de convocation : 28 mai 2025
Mme Séverine RIPOCHE a été désignée secrétaire de séance

N°1/05-06-25

MARCHE DE TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES VESTIAIRES DE FOOTBALL A VENDRENNES – AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHÉS – LOTS 6 ET 7

La commune de Vendrennes va procéder à un réaménagement et une extension des vestiaires de foot.

Une consultation sous la forme d'une procédure adaptée a été lancée le 23 janvier 2025 pour les travaux relatifs au réaménagement et à l'extension des vestiaires de football à Vendrennes.

Les travaux sont répartis en douze (12) lots :

- Lot 1 : Terrassement / VRD
- Lot 2 : Démolition – Gros œuvre - Ravalement
- Lot 3 : Charpente - Bois
- Lot 4 : Couverture tuiles - zinguerie
- Lot 5 : Menuiseries extérieures aluminium - Métallerie
- Lot 6 : Menuiseries intérieures bois
- Lot 7 : Cloisons - Doublages
- Lot 8 : Carrelage - faïence
- Lot 9 : Plafonds suspendus
- Lot 10 : Peinture
- Lot 11 : Plomberie sanitaires – Chauffage - Ventilation
- Lot 12 : Electricité

Par procès-verbal n°1 du Pouvoir Adjudicateur du 4 mars 2025, le lot 6 « Menuiseries intérieures bois » est déclaré infructueux en raison de l'absence d'offres sur ce lot.

Lors de la commission MAPA du 27 mars 2025, il a été décidé de procéder à une négociation financière sur le lot 7 avec les trois meilleures offres. Les autres lots ont été attribués.

Par délibération n°3 en date du 1er avril 2025, le Conseil Municipal a autorisé Mme le Maire ou le 1er adjoint à signer les marchés de travaux suivants (hors lots 6 et 7) :

- Lot n°1 – Terrassement - VRD : SARL ALAIN TP – 85110 SAINT PROUANT pour un montant de 79 985,63 € HT
- Lot n°2 – Démolition – Gros œuvre – Ravalement : SAS SCBM – 85500 LES HERBIERS pour un montant de 144 453,14 € HT

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 085-218503019-20250605-1_050625-DE

- Lot n°3 – Charpente bois : SARL BATIBOIS – 49360 MAULEVRIER pour un montant de 29 856,10 € HT
- Lot n°4 – Couvertures tuiles – Zinguerie : Groupement SARL RANTIERE BATIMENT / SARL RDMC ROUSSELOT DURAND – 85700 SEVREMONT pour un montant de 23 883,10 € HT
- Lot n°5 – Menuiseries extérieures aluminium – Métallerie : SERRURERIE LUCONNAISE SAS – 85403 LUCON pour un montant de 58 224,82 € HT
- Lot n°8 – Carrelage – Faïence : SARL SYLVAIN BOUSSEAU – 85500 MESNARD LA BAROTIERE pour un montant de 35 527,49 € HT
- Lot n°9 – Plafonds suspendus : SARL JACKY HERVOUET – 85260 LES BROUZILS pour un montant de 12 549,65 € HT
- Lot n°10 – Peinture : ADC RONDEAU – 85500 MESNARD LA BAROTIERE pour un montant de 8 736,27 € HT.
- Lot n°11 - Plomberie sanitaires – Chauffages – Ventilation : OUVRARD SA – 85500 LES HERBIERS pour un montant de 69 631,84 € HT
- Lot n°12 – Electricité : OUVRARD SA – 85500 LES HERBIERS pour un montant de 56 537,22 € HT

soit un montant total de travaux de 519 385,26 € HT (hors lots 6 et 7).

Concernant le lot 7 – Cloisons doublage :
Suite à la réception des offres négociées sur le lot 7, les offres ont été analysées par l'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par l'agence Frédéric FONTENEAU – Architecte mandataire.

Après avoir entendu le rapport d'analyse des offres, la Commission MAPA du 2 mai 2025 a décidé de :

- classer les offres et attribuer le lot 7 de la façon suivante :

- Lot n°7 – Cloisons - Doublage : SARL ADC RONDEAU – 85500 MESNARD LA BAROTIERE pour un montant de 37 750 € HT.

Concernant le lot 6 Menuiseries intérieures bois :

Une consultation sous la forme d'une procédure adaptée restreinte a été lancée le 11 mars 2025. Les sociétés suivantes ont été consultées :

- La SARL BONNET MENUISERIE
- La SAS GODARD MENUISERIE
- L'entreprise LEROY SIAUDEAU
- La SARL MARIUZZA.

Le dossier de consultation des entreprises a été retiré par 3 entreprises. 1 offre a été remise dans le délai imparti.

L'offre a été analysée par l'équipe de maîtrise d'œuvre représentée par l'agence Frédéric FONTENEAU – Architecte mandataire.

Par procès-verbal de choix en date du 2 mai 2025, la commission MAPA a décidé de procéder à une négociation financière sur le lot 6.

Envoyé en préfecture le 10/06/2025
Reçu en préfecture le 10/06/2025
Publié le
ID : 085-218503019-20250605-1_050625-DE

Par procès-verbal de choix en date du 15 mai 2025, la commission MAPA a constaté que le seul candidat ayant déposé une offre, la société GODARD Menuiserie, n'a pas répondu à la demande de négociation financière. Le rapport d'analyse des offres avant négociation sur le lot 6 n'est donc pas modifié, et l'offre de la société GODARD Menuiserie est maintenue à 42 364,74 € HT. Compte tenu de ces éléments, la commission MAPA a décidé d'attribuer le lot 6 de la façon suivante :

- Lot n°6 – Menuiseries intérieures bois : SAS GODARD MENUISERIE – 85250 SAINT FULGENT pour un montant de 42 364,74 € HT

soit un montant total de travaux de 599 500 € HT (y compris lots 6 et 7).

Le CONSEIL MUNICIPAL
Vu l'article L.2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles L2120-1 2°, L2123-1 1°, R2123-1 1° et R2123-4,
Vu le budget principal 2025,
Vu le rapport de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorise Mme le Maire ou le 1er adjoint à signer les deux derniers marchés de travaux – lots 6 et 7- représentant un montant total de 599 500 € HT (y compris autres lots) tels qu'ils ont été attribués conformément au classement opéré par la commission MAPA, et à signer toutes les pièces relatives à leur exécution.

Fait et délibéré en séance aux date et heure indiquées ci-dessus
Le 6 juin 2025
Le Maire
Roseline PHLIPART

MAIRIE DE VENDRENNES * 85 (Vendée) * R.F.

Le Maire
• certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
• informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, 6 rue Allée de l'Ile Gloriette – NANTES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État